

merciales pouvant aller jusqu'à 100 % en cultures de tomates.

MOYENS DE LUTTE LIMITÉS

Le contrôle de *Tuta absoluta* dans sa zone d'origine se fait grâce à la gestion raisonnée dans laquelle la lutte biologique représente une part fondamentale.

Compte tenu des risques encourus par les attaques de ce lépidoptère dans les cultures de tomates en France, les mesures prophylactiques dès la mise en place de la culture sont indispensables :

- Désinfection entre les cultures,
- Étanchéité des abris, constitution de sas à toutes les portes d'entrée,
- Mise en place de filets (9x6 fils/cm²),
- Désherbage des abords,
- Utilisation de plants sains provenant de zones non infestées si possible,
- Destruction de plantes suspectes ou infectées,
- Mise en place systématique de pièges delta (deux à quatre par hectare) avec phéromone sexuelle spécifique (Deltatrap® et Phérodin® Tuta) pour la détection des premiers adultes (zones encore non infestées ou pour surveillance).

Il n'existe pas aujourd'hui en France de produits phytosanitaires homologués, c'est donc par des moyens mécaniques tel que le piégeage de masse, dès lors que la présence sur un secteur est établie, à l'aide de pièges à eau et de phéromones qu'il sera possible de réduire les populations de ce ravageur. Les lâchers de *Macrolophus ca-*

liginosus et la gestion raisonnée de *Nesidiocoris tenuis* (lorsque celui-ci est présent) - tous deux grands amateurs d'œufs et de jeunes larves de lépidoptères seront des atouts précieux. Cependant, l'introduction de *Macrolophus caliginosus* doit être réalisée avec un nombre d'individus suffisant et très rapidement après la plantation afin d'obtenir une population importante et efficace avant l'arrivée du ravageur.

SIGNALER SA PRÉSENCE

Tuta absoluta est inscrit sur la liste A1 de l'OEPP**** qui recommande à ses membres l'inscription de cet organisme sur leurs listes de quarantaine, mais ne fait pas l'objet à ce jour de réglementation au niveau de l'Union européenne. Il est recommandé de signaler sa présence au service Régional de la Protection des Végétaux de la région concernée, afin d'identifier avec certitude le ravageur. ■

**ANNE-ISABELLE LACORDAIRE ;
MARIE-CLAUDE BONICEL,
KOPPERT FRANCE**

Remerciements pour leur identification :

* au Laboratoire National de la Protection des Végétaux - unité d'entomologie - 2 place Pierre Viala - 34060 Montpellier Cedex 01

**Références - SRPV Avignon - Montfavet -

*** Organisation Européenne pour la Protection des Plantes.

Contre l'attaque des mouches

LEJUNES A la Réunion, le Cirad propose un projet novateur, Gamour, pour résoudre le problème sans avoir recours aux pesticides.

Un projet de gestion agro-écologique des mouches des légumes, financé par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, vient de démarrer à la Réunion. Intitulé Gamour, le projet est porté par le Cirad et coordonné par la chambre d'Agriculture de la Réunion pour une durée de trois ans. Il rassemble une quinzaine de partenaires du développement agricole réunionnais.

Des méthodes dites « agro-écologiques », qui s'inspirent du fonctionnement d'un écosystème naturel, seront appliquées chez les agriculteurs participant au projet. Le projet Gamour prévoit d'acquérir des connaissances sur la bioécologie des mouches de légumes et sur les méthodes agro-écologiques de protection des cultures (prophylaxie, plantes pièges de bordure, lutte biologique...). « Le principe de l'agroécologie est de rétablir les équilibres naturels au sein des agrosystèmes en s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes naturels. Autrement dit : favoriser la biodiversité animale et végétale sur la parcelle agricole pour éviter les pullulations de ravageurs

et ne plus recourir aux pesticides ou seulement en dernier recours », explique le Cirad. Il s'agira également d'adapter au contexte réunionnais et au cahier des charges de l'agriculture biologique un certain nombre d'innovations technologiques qui ont fait leur preuve à Hawaii. Parmi ces innovations, on peut noter l'homologation de spécialités commerciales, la sélection de plantes de bordure destinées à piéger les mouches, la production de produits spécifiques, comme des auxiliaires de lutte biologique, etc. Enfin, un volet communication visera à transférer en milieu producteur ces technologies agro-écologiques, à former les agriculteurs ainsi qu'à sensibiliser tous les acteurs aux méthodes agro-écologiques. L'ouvrage *Protection des cultures - De l'agrochimie à l'agroécologie*, qui vient de paraître, fait partie de ces outils de communication. Un projet qui s'inscrit pleinement dans les objectifs du Grenelle de l'environnement. ■

En savoir plus : http://www.cirad.fr/reunion/actualites/archives_2007/lutte_mouches_fruits

KOPPERT. Gamme adaptée pour la détection et le piégeage de nombreux ravageurs

KOPPERT
BIOLOGICAL SYSTEMS

- PHERODIS ® diffuseur de phéromone spécifique du ravageur visé (*Tuta absoluta*, *Duponchella fovealis*, *Lacnobia oleracea*). Les diffuseurs sont associés à différents types de pièges.
 - DELTATRAP ® 2 à 4 pièges enqûés par vent pour la détection précoce.
 - TUTASAN ® 20 à 25 pièges à eau par hectare pour un piégeage de masse.
 - Pièges à entonnoir.
- Consulter le service technique KOPPERT pour plus d'informations.

